

Comment insérer une citation ?

UTILISER DES CITATIONS

http://www.lyc-levigan.ac-montpellier.fr/doc_pedagogie/espace_eaf/cours/citations.htm

Cette fiche est complémentaire de >>>> [bien rédiger un devoir](#).

A- Présentation Ne pas mettre les citations entre parenthèses (sauf, dans de rares occasions, s'il s'agit d'un mot isolé) car elles sont essentielles dans un devoir. Si une citation, assez longue, n'est pas intégrée à la structure de la phrase : il faut, après avoir mis les deux points, aller à la ligne. Exemple : *Au début de la fable « le Héron », La Fontaine situe d'abord l'oiseau dans un cadre vraiment idyllique : « L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours ; Ma commère la Carpe y faisait mille tours, Avec le Brochet son compère. »* Utiliser les guillemets français « » qui authentifient la citation. Il faut les fermer seulement après la ponctuation, si elle en est indissociable : 1. Si la citation ne contient que quelques mots insérés dans le texte, les ponctuations doivent rester à l'extérieur des guillemets. Exemple : *la cigale de la fable, « fort dépourvue », se rendit « chez la fourmi sa voisine », pour demander secours.* 2. Si le début de la citation est inséré dans le texte, mais se termine par une phrase complète : il faut mettre le point final à l'extérieur des guillemets. Exemple : *M. Lepic voit les cheveux de Poil de Carotte comme des « baguettes de tambour. Il userait un pot de pommade tous les matins si on lui en donnait ».* 3. Si le sens de la phrase qui amène la citation ne peut pas avoir la même ponctuation que la citation, il est possible de ponctuer avant ou après, à condition de rester logique. Exemple : *ne cesserez-vous donc pas de répéter « Comment ? » Mais : pourquoi ne cessez-vous donc pas de crier « Alerte » ?* Si la citation contient une incise courte, il faut la laisser entre virgules, sans couper la citation par des guillemets. 1. Exemple : *« Oh ! non, pense Eliane, je ne serai jamais comme tout le monde. » Et elle plaint et elle admire en secret les maîtresses ; elle voudrait les connaître ; elle sent en elles des surs qui la comprendraient ».* (V. Larbaud, *Enfantines*, « Portrait d'Eliane ».) 2. Mais si cette incise est assez longue, qu'elle introduit une vraie interruption (commentaire du narrateur, reprise de la citation etc.), il faut couper la citation par des guillemets. Exemple : *« C'est par timidité qu'elles ont refusé », pense Marcel. Il voudrait bien le croire. Il se répète : « C'est par timidité. »* (V. Larbaud, *Enfantines*, « La Grande Epoque ».) Si une citation est très (ou trop) longue : 1. Il est toujours possible, plutôt que de vouloir la reproduire in extenso, de la résumer tout en enchâssant les expressions essentielles entre guillemets, comme cela a été montré ci-dessus, dans l'exemple de « La Cigale et la Fourmi ».

2. Il est parfois possible de la tronquer à condition qu'elle reste compréhensible et que les coupures soient signalées par le signe typographique [...] ou (...), comme ci-dessous, dans l'extrait de *Zadig* de Voltaire. L'emploi de ce signe exclut la possibilité de ne citer que le premier et le dernier mot d'une citation.

3. Si elle se prolonge sur plusieurs paragraphes, il faut répéter les guillemets ouvrants au début de chaque alinéa et mettre les guillemets fermants uniquement à la fin de la citation. Exemple : *Il vit un pêcheur couché sur la rive, tenant à peine d'une main languissante son filet, qu'il semblait abandonner, et levant les yeux vers le ciel. « Je suis certainement le plus malheureux de tous les hommes, disait le pêcheur. J'ai été, de l'aveu de tout le monde, le plus célèbre marchand de fromage à la crème dans Babylone, et j'ai été ruiné. [&] « Dans mon malheur, je voulus m'adresser à la justice. Il me restait six onces d'or : il fallut en donner deux onces à l'homme de loi que je consultai, deux au procureur qui entreprit mon affaire, deux au secrétaire du premier juge. Quand tout cela fut fait, mon procès n'était pas encore commencé, et j'avis déjà dépensé plus d'argent que mes fromages et ma femme ne valaient. Je retournai à mon village dans l'intention de vendre ma maison pour avoir ma femme. « Ma maison valait bien soixante onces d'or ; mais on me voyait pauvre et pressé de vendre. [&] Ma maison fut d'abord saccagée, et ensuite brûlée. « Ayant ainsi perdu mon argent, ma femme et ma maison, je me suis retiré dans ce pays où vous me voyez » [&]* (Voltaire, *Zadig*, extraits de « Le pêcheur ».) Citation enchâssée dans une citation : quand la première citation a les guillemets, chaque ligne de la citation enchâssée devra commencer par des guillemets ouvrants. Exemple : *Dans le récit « Devoirs de vacances », extrait de Enfantines, V. Larbaud décrit des enfants empressés de bien et de beaucoup travailler pendant leurs vacances. Nouveaux Bouvard et Pécuchet, ils se lancèrent dans des*

lectures et des apprentissages bien au-dessus de leur âge. Un jour le narrateur, commença à douter : et s'il n'était pas encore trop peu instruit pour apprécier les délicates nuances du vers libre de *La Fontaine* ? « Justement, l'autre jour, écrit-il, un ami de papa était venu déjeuner à la maison. C'était un Président de la Cour d'appel, un vieux monsieur très instruit, qui avait même publié, à Lyon, un livre intitulé *Mélanges et Souvenirs d'un magistrat*. Dans la soirée, on était allé faire un tour au bois, et, en passant près du ruisseau, ce vieillard avait cité le fameux vers : « *L onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours*. Et, pour montrer notre savoir, nous nous étions empressé d'ajouter : « *Ma commère la Carpe y faisait mille tours, « Avec le Brochet son compère*. Alors le président nous avait félicité, ajoutant : - Ah ! *La Fontaine ! La Fontaine ! on y revient toujours*. Il est le poète de tous les âges de la vie ; et on peut l'ouvrir à n'importe quelle page : tout est bon. Nous avons réfléchi sur cette citation. Nous ouvrons nos yeux bien grands pour voir où était la poésie de ces vers, et nous ne parvenions pas à la découvrir. »

Références des citations : 1. La référence qui suit une citation se place entre parenthèses, après les guillemets fermants, avec sa propre ponctuation. Exemple : « *Et devant ses yeux éblouis par l'éclatant soleil flottait l'image de Mme de Marelle rajustant en face de la glace les petits cheveux frisés de ses tempes, toujours défaits au sortir du lit*. » (Maupassant, *Bel-Ami*.) 2. Dans un devoir donné à partir d'un document (une explication de texte, par exemple), l'usage - une fois le titre de l'oeuvre mentionné une première fois - est d'indiquer la référence des extraits cités, c'est-à-dire le numéro de la ligne, du vers ou du paragraphe etc., entre parenthèses, après la citation, et en abrégé. Exemple : *lorsque La Fontaine fait enfin parler la fourmi au discours direct, celle-ci doit se montrer encore plus suppliante et rassurante qu'au début : elle paiera « Avant l'oût » (v. 13), avec « Intérêt et principal » (v. 14)...*

B- Citations et syntaxe Si la citation ne forme pas un tout grammatical, ce qui arrive fréquemment dans une explication de texte, il faut absolument la rattacher à la phrase du devoir par un rapport grammatical logique :

1. Si la citation est une proposition subordonnée relative, il faut lui ajouter un antécédent. Exemple : *Lamartine rêve devant le lac « où l'étoile du soir se lève dans l'azur ».*

2. S'il s'agit d'un groupe de mots isolés, il faut le faire dépendre d'un verbe ou d'un autre groupe nominal. Exemple : *Le poète demande à la nature « Un asile d'un jour pour attendre la mort ».* Y. Gouraud.

Ouvrage de référence : *Lexique des Règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale.*